

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 33

Artikel: Le Champ-de-l'Air, aujourd'hui
Autor: S.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185882>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Le Champ-de-l'Air, aujourd'hui.

Que de gens à qui ce nom de Champ-de-l'Air donne encore la chair de poule ! On se rappelle ce vieux bâtiment aux fenêtres grillées, d'où sortaient des cris, des plaintes, où l'on voyait des malheureux, suspendus aux barreaux, adressant des discours aux passants.

Le Champ-de-l'Air a été abandonné par les aliénés qui l'ont échangé en 1873 contre le palais de Cery. En 1875, l'Hôpital cantonal est venu en prendre possession après l'avoir brossé, badigeonné, débarrassé de ses grandes clôtures qui lui donnaient l'air d'une prison. Des pavillons ont été construits sur la partie supérieure de ce beau domaine, puis les terrassiers et les maçons se sont établis dans le terrain intermédiaire et y ont élevé des bâtiments dont peu connaissent l'importance, et dont plusieurs Lausannois ignorent même l'existence.

De la Cité et de St-Pierre, on voit bien un édifice se dresser dans les airs ; les citadins qui ont élu domicile pendant l'été dans les jolies campagnes de Montagibert ou dans la pleine nature du plateau de Vennes, constatent chaque jour, en descendant à leurs affaires ou en regagnant le soir leur installation temporaire, les progrès de la vaste construction, dont la toiture sera bientôt complète. Mais combien qui n'ont rien vu encore ! A tout instant, on peut assister à l'émerveillement de quelque passant :

« Quelle immense bâtisse ! Comme les travaux sont avancés ! N'est-ce pas trop grand ? Ce sera bien beau, mais Dieu nous préserve d'en avoir jamais besoin ! »

Telles sont les exclamations, et bien d'autres, que l'on entend tous les jours. Un point sur lequel chacun est d'accord, c'est que le site est admirable et que l'on pourrait aller loin sans trouver un hôpital placé dans des conditions aussi favorables d'isolement, d'air et de lumière. La vue dont on jouira des fenêtres qui dominent *la Solitude* sera une des plus belles du pays. Quant à la ventilation, pas ne sera besoin de la produire artificiellement à grands frais ; le Champ-de-l'Air, bien nommé, est constamment soumis à un renouvellement d'air qui en emportera rapidement les miasmes. Quelle

différence avec l'ancien hôpital de la Mercerie, en fermé comme il l'était autrefois entre des constructions qui l'enserraient de toute part et recevant directement les émanations de la rue du Pré et des diverses industries qui s'y trouvent !

Il semble vraiment que ce soient les emplacements que l'on discute le moins qui sont le plus réussis. Le public n'a pas émis son avis sur celui du nouvel hôpital ; les journaux n'ont pas eu à lui consacrer de longues colonnes ; comme par enchantement, on a fait choix d'une situation que, dans un pays comme le nôtre, où l'on n'est que trop disposé à la critique, tout le monde s'accorde à trouver excellente.

On ne peut pas juger de partout de l'étendue du nouvel édifice. De la Cité, on ne le voit que par un bout ; de St-Pierre, on n'en voit qu'un angle, qui se dresse comme une forteresse au-dessus de la belle ceinture d'arbres qui couronne les hauteurs de *la Caroline*. Il faut aller au Signal pour juger de l'ensemble des installations du Champ-de-l'Air ou se trouver en plein lac, sur le bateau qui va d'Ouchy à Evian, pour voir dans toute son étendue l'imposante façade du bâtiment principal de l'hôpital. En montant la route de Berne, après avoir dépassé l'ancien Champ-de-l'Air, on voit bien le bâtiment tout entier, mais on le voit de biais et il est difficile, actuellement du moins, de juger de ses dimensions.

L'édifice a une longueur d'environ 430 pieds ; c'est à très peu près celle du Grand-Pont. Il présente une partie centrale, comprenant, au nord, un rez-de-chaussée et deux étages, et deux grandes ailes terminées par des saillies, qui ont un étage de moins que le centre.

En arrière de ce bâtiment se trouvent des constructions plus modestes, qui sont terminées et qui fonctionnent depuis un certain temps déjà. Au centre, les bains, avec la buanderie en sous-sol ; à droite et à gauche, des bâtiments d'habitation ; dans la cour, en sous-sol, et éclairée par deux grandes lanternes qui intriguent beaucoup les visiteurs, la cuisine qui communique par un passage souterrain avec le sous-sol du bâtiment principal.

Les salles pour malades sont disposées au midi, tout le long de la grande façade ; elles débouchent au nord sur un corridor qui règne dans toute la

longueur du bâtiment, et qui est éclairé par de larges fenêtres prenant jour en face du Signal.

Le rez-de-chaussée, à partir de la cour au nord du bâtiment, sera affecté au service de chirurgie, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre; le premier étage recevra le service de médecine. Le sous-sol, qui formera le rez-de-chaussée du côté du midi, recevra la pharmacie et de nombreuses dépendances. Une galerie qui règne le long de la façade méridionale, permettra aux malades du service de chirurgie de jouir des avantages du plein air, sans sortir du bâtiment. Par une économie que l'on regrettera probablement, la galerie qui devait être établie à l'étage supérieur a été supprimée, ensorte que les malades du service de médecine, plus éloignés des cours et jardins que ceux de l'étage inférieur, ne pourront pas trouver au devant de leur chambre cette station à l'air libre qu'apprécient tant les malades qui se trouvent dans les pavillons.

L'hôpital renfermera 200 lits, outre quelques chambres particulières pour des malades pouvant payer leur pension et qui ne peuvent pas se procurer à domicile les soins nécessaires.

On se demande souvent si les pavillons sont des installations momentanées ou s'ils doivent exister, concurremment avec le grand hôpital. La réponse est celle-ci: Les pavillons sont compris dans le plan d'ensemble du nouvel établissement et en constitueront une des parties originales. Ils serviront, non comme chambres permanentes de malades, mais comme salles d'isolement pour les personnes qu'il y a danger à laisser dans le même bâtiment que beaucoup d'autres, soit pour ces personnes elles-mêmes, soit pour les malades qui les entourent.

Actuellement, les pavillons sont détournés de leur destination réelle; ils servent à parer à l'insuffisance de l'ancien Champ-de-l'Air et ne permettent pas de pratiquer l'isolement.

Des quatre pavillons qui occupent le plateau supérieur du Champ-de-l'Air, trois seulement sont destinés à l'isolement des malades. Le quatrième, d'une construction différente des trois autres, recevra la Maternité, qui occupe aujourd'hui une partie de l'infirmierie de Montmeillan.

On se rappelle que c'est à la suite de la guerre d'Amérique, et après avoir constaté les merveilleux résultats des opérations chirurgicales effectuées dans des baraquements, qu'un grand mouvement d'opinion se produisit contre les hôpitaux en un seul corps de bâtiment et placés dans l'intérieur des villes. Dans plusieurs endroits on éleva des baraques ou des constructions légères destinées à remplacer les grandes constructions.

Mais ici, comme en beaucoup de choses, on dépassa la mesure. Le service se compliqua beaucoup et devint par cela même plus coûteux. On revint donc un peu en arrière. Si l'idéal de l'installation d'un malade est d'être seul dans une grande chambre, bien claire et bien aérée, il est certain cependant que cet idéal ne peut pas être réalisé en de-

hors de la famille ou d'établissements très coûteux, à la portée d'un petit nombre de personnes; il est certain également que parmi toutes les maladies, il en est qui peuvent parfaitement supporter l'habitation commune dans une pièce, pourvu que celle-ci soit suffisamment spacieuse. On aura donc réalisé un grand progrès, sans dépense inutile, si l'on réunit sous le même toit tous les malades qui peuvent rester ensemble sans inconvénient et si, en même temps, on s'est ménagé la possibilité de pratiquer l'isolement, toutes les fois qu'il est vraiment nécessaire.

C'est dans ce système mixte que le nouvel hôpital du canton de Vaud a été conçu, et nous pensons qu'il réalisera les espérances des hommes qui en ont élaboré le programme.

L'édifice actuellement en construction pourra, selon toute probabilité, être achevé pour le printemps 1882. A ce moment, notre pays sera doté, avec l'asile de Cery et les nombreuses infirmeries que la charité individuelle fonde et entretient si généreusement en beaucoup d'endroits, d'un ensemble d'établissements hospitaliers qui lui feront honneur.

D'un côté, notre canton fait les plus grands efforts pour développer l'instruction à tous les degrés et faire fructifier ainsi la dose d'intelligence que Dieu nous a départie; d'autre part, il fonde pour les malheureux atteints par la souffrance physique ou morale des établissements qui pourront supporter la comparaison avec ceux que de grands Etats possèdent sur quelques points seulement de leur territoire.

Si les charges du pays sont trouvées parfois un peu lourdes, sachons reconnaître qu'un ensemble considérable de progrès aura été réalisé chez nous pendant un petit nombre d'années. S. C.

On rudo pètro.

Tot parâi y'ein a qu'ein pàovont rudo reduirè. Ne dio pas po lo bâirè; tsacon sâ que y'a dâi lulus, mémameint dâi tot petits minçolets que ne s'épàoiront pas de 'na troupa dè litres, que ne sé pas dein lo mondo coumeint pàovont tot cein ingozelâ. Vo vo rassoveni bin dè cé boutsi qu'avâi frémâ po onna pice, dè bâirè quatre pots dè vin, vilhe mé-soura, tot dè ratse-pi dein on saladier, et qu'a gagni, et que quand l'a z'u fini, on ami l'âi fâ :

— T'as too dè fèrè dâi tôle folérâ, et avoué cein que te porriâ bin ètrè malâdo, t'ariâ bin pu paidrè.

— Oh! po paidrè, ne risquâvo rein, se repond.

— Et porquieit?

— Po cein que y'avé essiÿi dévânt dè veni.

Et y'ein a tant d'autro que vo pàovont chetsi 'na dâova de 'na véprâo; mâ po lo medzi, faut avâi 'nestoma que n'a min dè fond po poâi fèrè coumeint y'ein a que font, que lè dzo d'abâyi, sè dépatson dè fèrè lè dix-s'hâorès po poâi dinâ dévânt lo banquet.

L'étâi justameint l'abâyi. On gaillâ qu'on lâi de-